



**THÉÂTRE
DES RUES**

20 rue du Cerisier
B - 7033 CUESMES

Location tarifs 2025

Grande salle de spectacle



Jauge: 85 places / Dimensions de la scène : 7m X 6m

Les horaires

L'occupation journalière ne peut excéder un total de 8h.

Les horaires journaliers doivent être validés par le théâtre des rues et seront mentionnés dans la convention de location.

Sous réserve d'acceptation de l'équipe du Théâtre des Rues, une occupation de 10h peut être envisagée moyennant une augmentation de 50€ au prix de la location .

Tout dépassement des horaires prévus dans la convention de location pourra être facturé 50 €/heure.

Le prix

Le prix de la location comprend :

- la mise à disposition du matériel technique installé (son et lumière) ainsi que le matériel dont dispose le Théâtre des Rues (sur demande, minimum 15 jours avant la location),
- la consommation normale de chauffage, d'électricité et d'eau,
- le nettoyage (d'une utilisation responsable) de la salle en fin d'occupation,

Le prix de location ne comprend pas la main d'œuvre en ce qui concerne l'installation du matériel supplémentaire, le montage, le démontage, ou toute autre prestation de régie. Il est demandé aux preneur·euse·s de prévoir une visite technique de la salle, en présence des responsables techniques de l'événement, et ce au moins 15 jours avant l'événement.

Demi-journée (4 h en semaine entre 10h et 18h)	150€
1 jour	250€
2 jours	450€
3 jours	600€
4 jours	750€
5 jours	900€
6 jours	1.050€
7 jours	1.200€
8 jours	1.350€

Conditions d'accueil

Côté pratique

Le Théâtre des Rues est une compagnie de théâtre-action. Les activités de location n'étant pas dans ses missions principales, le nombre de locations est limité pour ne pas interférer avec le calendrier de la compagnie.

Côté idéologique

Le Théâtre des Rues est un lieu dont la démarche s'inscrit dans une lutte pour l'égalité et contre toute forme de discrimination. En conséquence, les locations ne sont pas accessibles aux projets et aux personnes physiques et morales qui propageraient d'une quelconque façon en son enceinte des propos ou des attitudes encourageant le racisme, l'âgisme, l'homophobie, le sexisme, la transphobie, le validisme ou toute discrimination active ou manque de respect basé sur l'ethnicité, la nationalité, l'origine sociale, le genre, l'expression de genre, la maîtrise d'une langue, le statut de séjour, les croyances religieuses,...

Procédure

L'équipe du Théâtre des Rues analyse chaque demande de location selon plusieurs critères (nature de l'événement, profil de l'organisateur, adéquation avec les valeurs de la compagnie, implication des citoyen·nes et des associations locales, compatibilité avec l'agenda des activités, disponibilités du lieu, disponibilité de son équipe,...).

Une fois votre demande validée, notre équipe rédigera une **convention de location** qui reprendra toutes les conditions de l'occupation.

Que ce soit pour des raisons pratiques ou idéologiques, le Théâtre des Rues se réserve le droit de refuser une demande de location.

La Grande salle

Il est interdit de boire et manger dans la grande salle (sauf artistes en représentation sur scène).

Un état des lieux sera réalisé en début et en fin de location.

La loge est accessible pendant toute la durée de la location.

Le foyer d'accueil

La location de la grande salle comprend celle du foyer d'accueil ouvert au public lors des représentations avant et après l'événement.

Des boissons peuvent être proposées à la consommation. Ce service est exclusivement pris en charge par l'équipe du Théâtre des Rues.

Le Foyer n'est pas équipé d'espace restauration.

Pour toute demande ou disposition particulière, veuillez contacter notre équipe :

info@theatredesrues.be

065/31.34.44